

## Chronique de documentation

J. D.

Volume 47, numéro 2, 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104034ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104034ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

D., J. (1979). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 47(2), 195–199. <https://doi.org/10.7202/1104034ar>

# Chronique de documentation

par

J.D.

**Faits sur l'assurance-vie au Canada, 1978**<sup>1</sup>. L'Association canadienne d'assurance-vie, 666 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

195

Chaque année, l'Association fait paraître une étude sur l'assurance-vie au Canada. On y trouve des chiffres, des tableaux et des données qui permettent de suivre l'essor de l'industrie à travers les années. L'expansion est remarquable au Canada. Qu'on en juge par ce premier tableau qui permet de suivre la production, l'assurance en vigueur, les primes, les avoirs des sociétés, leur nombre et le rendement de leurs placements de 1970 à 1977.

	Page	1970 (millions)	1976 (millions)	1977 (millions)
Portefeuille d'assurance-vie ...	3	\$118,822	\$257,152	\$293,720
Souscriptions d'assurance-vie ...	6	14,247	38,512	41,553
Versements d'assurance-vie au Canada ... ..	11	1,304	2,237	2,473
Versements d'assurance-vie et de rentes ... ..	15	1,890	4,010	4,473
Avoir des compagnies d'assu- rance-vie au Canada ... ..	17	15,673	26,759	26,964
Taux d'intérêt réalisé par les compagnies d'assurance - vie au Canada sur l'ensemble des placements ... ..	15	6.20%	7.69%	8.04%
Nombre de compagnies d'assu- rance-vie en activité au Cana- da ... ..	20, 24	153	169	169

<sup>1</sup> Ou en anglais: *Canadian Life Insurance Facts*.

**Canadian Journal of Life Insurance.** Volume 1, No. 1. September 1978. Prix de l'abonnement: \$30.00 au Canada et \$33.00 à l'étranger.

Que sera cette nouvelle revue publiée par P.M.L. R. Publications, P.O. Box 365, Elmira, Ontario? Il est difficile d'en juger par l'extrait qu'on nous fait parvenir. D'un autre côté, nous le signalons à nos lecteurs en attendant de pouvoir l'analyser dans un prochain numéro. Toute initiative dans notre domaine nous intéresse. Aussi lui souhaitons-nous la bienvenue, en attendant de pouvoir le juger par ses œuvres.

196

**Prévention.** Volume XIII, numéro 9. Montréal.

À signaler, dans le numéro 9 de *Prévention*, un article de M. Jacques Monarque intitulé « Une saine gestion de l'entreprise doit tenir compte de la prévention ». Prévention des incendies, prévention des accidents, voilà ce qui intéresse cette revue, qui cherche par tous les moyens possibles à faire disparaître le risque. L'assurance prévoit l'indemnisation; mais une des mesures les plus saines que l'on puisse imaginer c'est d'empêcher que le risque ne prenne corps; ce qui entraîne à la fois une destruction des biens ou une responsabilité envers les tiers; dans l'ensemble, une perte pour la société. C'est cela que notre collaborateur, M. Jacques Monarque, s'efforce de démontrer.

**Initiation à la Réassurance.** L'Argus, 2, rue de Châteaudun, Paris 75009. 1978.

Dr Christoph Pfeiffer est un grand bonhomme de la réassurance allemande. Il vient d'écrire une « Initiation à la Réassurance », que nous portons à la connaissance de nos lecteurs. En toute simplicité, il destine son étude à ceux qui sont soucieux de parfaire leurs connaissances. C'est ainsi que M. Michel Marchal présente le livre. De son côté, l'auteur écrit ceci:

« Ce modeste ouvrage n'a pas la prétention de décrire la réassurance d'une manière exhaustive. Il s'agit d'une simple introduction à notre matière et, par conséquent, il est plus particulièrement destiné aux jeunes assureurs, aux étudiants, ainsi qu'à toutes personnes désireuses d'avoir une vue d'ensemble de la réassurance telle qu'elle est pratiquée quotidiennement entre assureurs et réassureurs. »

**Précis des accidents d'automobile, par Jean Bedour et ses collaborateurs. Sixième Édition, 1977. À L'Argus, Paris.**

Voilà un excellent ouvrage consacré principalement aux aspects juridiques de l'assurance automobile. On lira sans doute avec intérêt les pages qui traitent du projet Tunc, dont on s'est inspiré en partie pour le nouveau régime d'assurance automobile dans notre province. Et surtout l'analyse de cette conception nouvelle en matière d'indemnisation, dont nos magistrats subissent l'influence actuellement: préjudice économique temporaire, préjudice économique permanent, préjudice physiologique, auxquels correspondent des points attribués suivant le degré d'incapacité, la générosité du magistrat basée sur les témoignages d'experts, les circonstances de l'accident et les frais subis par la victime.

197

Son livre est à la fois cela et davantage, car il est plus qu'une introduction, s'il n'est pas un traité.

Nos lecteurs liront avec intérêt cette excellente étude d'un sujet qui n'est pas facile; ce que l'on constate quand, après s'être penché sur ses problèmes, on en voit la complexité.

Traduit de l'allemand, il est rédigé dans une langue technique excellente, par les collaborateurs francophones du Dr Pfeiffer, lequel connaît d'ailleurs le français avec toutes ses subtilités.

**Pour un recueil des grands patrons au Canada français, Revue Commerce, Montréal.**

*Commerce*, la revue mensuelle de la Chambre de Commerce de Montréal, donne dans chacun de ses numéros la biographie d'un Canadien-français ayant fait sa marque dans le domaine où il a œuvré jusque-là. À travers les années, elle a réuni une série d'études intéressantes sur l'élite de notre milieu. Nous formons le vœu qu'on reproduise ces biographies en un volume qui fera voir l'importance du groupe: le nôtre dans la vie de la province, comme du Canada. Ainsi, parviendrait-on à lutter contre le préjugé que le Canadien-français est né « pour un petit pain », suivant l'expression populaire. Il y aurait là non seulement un instrument de travail au point de vue psychologique et science sociale, mais une mise au point valable. Nous espérons que la Chambre entendra notre demande et qu'elle apportera à ceux qui sont tentés de douter, des arguments précis

pour faire valoir le rôle du groupe francophone dans un milieu qui a tendance à en minimiser l'importance.

**La clientèle de demain, 1977.** Préparé par le service d'études économiques et de marketing de Woods, Gordon & Cie, Conseillers en administration, Montréal.

198

Cette brochure pose la question: que sera la clientèle de demain et dans quel sens doit-on s'orienter pour l'utiliser pleinement? Clientèle autochtone avec une natalité décroissante, et une immigration ayant des besoins et des goûts nouveaux en particulier.

Il y a là un document à étudier et un certain nombre d'idées à retenir. Nous l'indiquons à nos lecteurs.

**L'ARGUS International, consacré à la réassurance, 18, rue Cadet Paris, 75009. Abonnement: 240 francs.**

Revue bimestrielle, l'ARGUS International est à la fois bien présentée au point de vue typographique et documentée. A nouveau, nous la recommandons à nos lecteurs, après avoir pris connaissance des numéros 3, 4 et 5.

Signalons, dans le numéro trois, les articles suivants:

L'avenir de l'assurance dans le marché commun;

L'évolution et l'importance internationale de l'assurance suisse;

Une société captive ? Pour quoi faire ?

A Manille, le procès des « multinationales » d'assurance a commencé.

Dans le numéro quatre:

Elections françaises de mars 1978. Les projets de l'opposition et l'assurance;

L'assurance allemande apporte la preuve de son aptitude à innover;

Industrial fire business in Europe;

The economic impact of self-insurance reserve trustee funds: the product and general liability exposures.

Et dans le numéro cinq:

The Arab insurance market.

### Le Livre Vert du B.A.C.

Le Bureau d'Assurance du Canada est chargé par les surintendants des assurances de réunir les statistiques de l'assurance automobile. Il y a dans son rapport un document de base pour la tarification dans les diverses provinces englobées. On y trouve, en effet, une analyse des chiffres communiqués par les assureurs traitant au Canada, dans les provinces adhérentes.

A signaler, à titre d'exemple, dans l'ensemble du pays et dans le Québec pour les voitures particulières, à l'exclusion des agriculteurs:

199

- a) une nouvelle baisse de fréquence par cent voitures assurées, dans le cas des dommages corporels et matériels:

	<u>Canada</u>	<u>%</u>	<u>Québec</u>	<u>%</u>
1976:	7.2		8.8	
1977:	6.9	—4.16	7.9	—10.02

- b) une hausse du coût des sinistres:

1976:	\$1,501		\$1,643	
1977:	\$1,773	+18.1	\$2,025	+23.2

Les deux éléments sont en sens contraire. L'un entraîne une baisse des coûts, que l'autre contribue à maintenir élevé. Ainsi, de 1975 à 1976, malgré une baisse de fréquence de 10.1 à 8.8 par cent voitures assurées, le coût total des sinistres a augmenté de \$234 millions.<sup>1</sup> A des sinistres moins nombreux a correspondu une hausse du coût moyen de 16 pour cent, qu'expliquent

- a) l'augmentation régulière des indemnités consenties de gré à gré ou fixées par les tribunaux;
- b) la hausse du coût de la réparation dans le cas des dommages matériels aux tiers.

A partir de 1978, les chiffres de la province de Québec continueront-ils d'apparaître dans la statistique du BAC? Ils y seront pour les dommages matériels assurément. Pour les autres, nous le souhaiterions, car le *Livre Vert* — comme on l'appelle couramment — est une précieuse source de documentation.

---

<sup>1</sup> Si nous ne donnons pas ici les chiffres de 1977 par rapport à ceux de 1976, c'est que le Rapport est incomplet à ce point de vue.